



association des conteuses et conteurs du canton de Vaud

# formation de base à l'art de conter en public

*l'art de conter c'est...*  
*une histoire...*  
*un récit...*  
*une conteuse...*  
*un conteur...*  
**...le public**



## Présentation

L'association *l'oreille qui parle* est un groupe de conteuses et conteurs vaudois, qui a pour but de faire connaître et de transmettre les histoires issues de la culture orale traditionnelle ou du domaine public. Elle propose des prestations publiques et des formations :

- formation de base
- formation continue
- conférences publiques

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le site [www.loreillequiparle.ch](http://www.loreillequiparle.ch).

## Description de la formation de base

Le but de la formation de base de *l'oreille qui parle* est d'acquérir les techniques de base pour conter en public et la connaissance de la culture des contes.

### La formation dure deux ans et comprend

- 20 sessions d'entraînement pratique et de théorie
- la participation aux conférences et ateliers organisés par *l'oreille qui parle*
- trois jours de stage résidentiel avec un/e professionnel/le du monde des contes en fin de première année
- 3 conteries publiques avec suivi individuel (mentorat) en 2e année
- le spectacle collectif de fin de formation avec évaluation
- un travail personnel d'environ 100 heures.

### Contenu

- **le conte** - structurer, mémoriser et personnaliser son récit, créer un répertoire, connaître les différents genres de contes
- **la conteuse/le conteur** - travailler la voix, la diction, le souffle, la présence scénique, gérer le trac, développer l'imagination et la créativité
- **le public** - interagir, choisir un conte adapté, moduler son récit.

### Méthode

- travail collectif et individuel, jeux, exercices pratiques et apport théorique, improvisation, discussions, évaluations / auto-évaluations, stage, prestations publiques avec un mentor et spectacle collectif.

## Année 1 - objectifs

- comment conter et personnaliser les récits
- conter devant le groupe de formation
- découvrir les différents types de contes
- autoévaluer une prestation de contes

## Année 2 - objectifs

- élaborer un répertoire de contes
- comment créer une conterie publique et un spectacle collectif
- conter en public
- organiser une conterie individuelle et un spectacle en groupe
- auto-évaluer et évaluer une prestation de conte.

## Groupe et lieu

Minimum 10, maximum 12 personnes.

La formation a lieu le jeudi en journée, entre septembre et juin hors vacances scolaires, au :

Centre de quartier des Bossons  
Chemin des Bossons 39b Lausanne

## A l'issue de la formation de base

La conteuse, le conteur reçoit une attestation pour autant :

- que sa participation s'élève au moins à 80% de présence lors des sessions d'entraînement, des conférences et ateliers organisés par *l'oreille qui parle*
- que le stage résidentiel de fin de première année soit suivi à 100%
- qu'elle/il participe au spectacle collectif de fin de formation.

Cette formation de base terminée, elle/il pourra rejoindre le groupe des anciens et être engagée/e pour des prestations publiques, ainsi que parfaire sa formation dans le cadre de *l'oreille qui parle*.

## Responsable de la formation de base

- Aline Gardaz de Luca, conteuse, formatrice en expression vocale

## Renseignements et inscriptions

Ursula Vaucher 021 653 40 12  
form@lozeillequiparle.ch

Début de la prochaine formation septembre 2020

**Délai d'inscription : 31 mai 2020**

## Tarif et conditions

Le coût total de la formation est de 2 700 francs.

Cette somme comprend les conférences et sessions d'entraînement, le stage résidentiel, l'accès à la bibliothèque de *l'oreille qui parle*, le mentorat, le suivi individuel et la préparation d'un spectacle public.

Un atelier d'introduction avec la formatrice sera organisé à la suite de l'inscription du/de la Participant/e où un membre du comité présentera *l'oreille qui parle*. À l'issue de l'atelier le/la Participant/e confirme sa volonté de poursuivre la formation auprès du comité dans un délai d'un mois.

## Modalités de paiement

- Par bulletin de versement ou virement bancaire.
- **Frs 100.-** à l'inscription, au plus tard lors de l'atelier d'introduction.
- **Frs 2600.-** après l'atelier d'introduction, au plus tard au 31-08 de l'année en cours.
- Le paiement entier est requis pour être inscrit à la Formation.
- **La totalité du montant du contrat est due dans tous les cas au 31-08 de l'année concernée.**

## Désistement ou interruption de la formation

En cas de désistement avant le début de la Formation, les frais d'inscription restent acquis à *l'oreille qui parle*, soit Fr 100.-.

Une fois la formation engagée, la totalité des coûts de formation est due, aucun remboursement n'est accordé.

En tout temps, la formatrice responsable, en accord avec le comité, se réserve la possibilité d'exclure un/e Participant/e après entretien avec le/la concerné/e.

À l'issue de la Formation, la conteuse/le conteur reçoit une attestation, pour autant que sa participation s'élève à au moins **80%** de présence lors des sessions de formation et des conférences, à **100%** au stage résidentiel de St-Maurice et une participation active au spectacle de fin de formation.



association des conteuses et conteurs  
du canton de Vaud  
www.lozeillequiparle.ch